



VANDELANOTTE
RISK MANAGEMENT





Plus de prévention pour moins de dommages

Entreprendre, c'est prendre des risques. Toutefois, un entrepreneuriat réussi signifie prendre des risques calculés. Pour pouvoir vous consacrer à votre activité principale en toute sérénité, à savoir développer votre entreprise, il est de la plus haute importance de vous faire assister en matière de gestion des risques et de prévention.

Notre équipe de spécialistes se tient volontiers à votre disposition pour vous aider à identifier, quantifier et maîtriser ces risques. Ils veillent à protéger tant le patrimoine de votre entreprise que votre patrimoine personnel en vous fournissant des conseils en matière de souscription d'assurances et de prévention des risques en vous permettant ainsi de travailler en toute quiétude.

AUDIT D'ASSURANCES

Un examen ciblé approfondi de votre portefeuille d'assurances vous permet de savoir rapidement, si vous êtes assuré(e) dûment. En effet, notre service d'audit en matière d'assurances vous offre non seulement un aperçu des risques exclus dans les conditions particulières des assurances souscrites, mais aussi dans toutes les clauses imprimées en petits caractères qui figurent dans les contrats, les procédures et les polices d'assurance en fonction de l'activité de votre entreprise. Au besoin, nous (re)négocions vos polices d'assurance avec votre compagnie et nous intervenons en cas de sinistres. Cette optimisation de vos assurances peut en outre représenter une économie substantielle pour vous, s'il s'avère que vos polices d'assurance ne sont pas conformes au marché.

CONSEILS INDÉPENDANTS

Vous avez l'intention de vous lancer dans une nouvelle activité? Mais, connaissez-vous les risques dont vous devez tenir compte? Et, à partir de quel moment, un risque représente-t-il un problème pour votre entreprise? Il ne s'agit que de quelques exemples, dans lesquels des conseils personnalisés sont d'une importance capitale. Chez Vandelanotte, vous pouvez compter sur des conseils sans pris parti et indépendants concernant les risques présents dans votre entreprise. À cet égard, l'accent est toujours mis sur des conseils relatifs aux risques plutôt que sur des conseils en matière d'assurance. Ce faisant, vous êtes certain d'être couvert(e) parfaitement au niveau de vos risques tant professionnels que privés. Vu notre expérience de longue date, nous sommes en outre en mesure de vous proposer un encadrement fiable en matière de protection des revenus, de planification de pension, etc.

PRÉVENTION

Parallèlement aux conseils de souscription d'assurances, nous sommes également à votre disposition en matière de prévention. Afin de nous assurer que vous travaillez toujours en conformité avec la législation sur le bien-être, nous élaborons conjointement une politique de prévention dans la pratique pour garantir un environnement de travail sûr pour vos travailleurs.

MARCHÉS PUBLICS

Les villes, les communes et les ASBL peuvent aussi s'adresser à nous pour des conseils en matière de risques sur le plan technique et juridique. Nous assurons notamment des marchés publics de contrats d'assurance, dans lesquels nous établissons l'inventaire des risques sur la base d'un plan par étapes et détaillons les conditions générales et particulières de risques complexes. Forts de nos connaissances approfondies, nous gérons toujours le marché public avec le professionnalisme qui s'impose.

Laissez notre équipe de spécialistes vous guider

- conseils personnalisés indépendants, fiables et à visée pratique
- optimisés sur le plan fiscal
- le meilleur rapport qualité-prix possible
- prestataire de services agréé «portefeuille PME»
- conseils à partir d'une perspective des risques



Vandelanotte Risk Management
risk@vdl.be





ACCOUNTANCY & AUDIT **TAX & LEGAL**
FAMILY & COMPANY **BUSINESS SOLUTIONS**